



Hubertine Auclert (1848- 1914)

Il y a 100 ans disparaissait Hubertine Auclert qui a consacré sa vie au combat pour que les femmes soient des citoyennes à part entière, électrices et éligibles, alors que les hommes avaient obtenu ces droits dès 1848.

« Suffragiste » radicale et activiste déterminée

Elle réclame les droits politiques pour les femmes, qui doivent pouvoir prendre part au vote des lois. Au printemps 1877, elle lance un appel aux femmes :

« Nous sommes repoussées de toutes les assemblées, tant électives que législatives. Nous n'avons aucun droit... Sachons nous émanciper... »

Le journal, *La Citoyenne*, qu'elle crée en 1881 et qui paraîtra jusqu'en 1891, diffuse ses idées novatrices.

Les récits de son combat sont abondamment émaillés d'actes symboliques originaux qui ont marqué les esprits : elle demande son inscription sur les listes électorales, refuse de payer ses impôts à un Etat qui exclut les femmes quand il s'agit de voter mais pas quand il s'agit de payer des impôts, en 1910, lors des élections législatives, elle est candidate dans le 11ème arrondissement de Paris mais sa candidature n'est pas retenue, etc.

Féministe pionnière

Elle milite pour la condamnation du code napoléonien qui institue la hiérarchie entre les sexes

« Je suis une révoltée, contre l'écrasement féminin... déterminée à revendiquer pour mon sexe l'indépendance et la considération »

Républicaine affirmée, elle refuse de sacrifier le combat féministe à la lutte des classes et interpelle les socialistes (Congrès, Marseille 1879) :

« Si vous, prolétaires, vous voulez aussi conserver des privilèges, les privilèges de sexe, je vous le demande, quelle autorité avez-vous pour protester contre les privilèges des classes ? Que pouvez-vous reprocher aux gouvernants qui vous dominent, qui vous exploitent, si vous êtes partisans de laisser subsister dans l'espèce humaine des catégories de supérieurs et d'inférieurs ? »

Elle milite pour la féminisation des titres, noms de métiers et de fonction :

« En mettant au point la langue, on rectifierait les usages dans le sens de l'égalité des sexes »

Après sa mort, les Françaises devront attendre encore 30 ans pour obtenir par ordonnance la citoyenneté.

Sources : Centre Hubertine Auclert, Paris, www.centre-hubertine-auclert.fr, - *Dictionnaire universel des Créatrices*, Des femmes, 2013 - *Ces femmes qui ont réveillé la France*, Valerie Bochenek et Jean-Louis Debré, Fayard. 2013 - *Les femmes politiques*, Laure Adler, Point., 2007